



Association Nationale des Retraités

Antenne du Pays d'Aix

2611A, ch de St Donat Nord 13100 Aix en Pce

Tél : 06 76 36 48 55

ANR internet: <http://www.anr13.org>

ANR courriel: Anr13.paysdaix@anr13.org



Aix en Provence le 15 08 24

Chers adhérents et adhérentes,

Cet automne nous avons prévu une sortie inédite sur la **COTE BLEUE** le
JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Le matin, nous ferons la visite du **Musée du calisson du Roi René, à Célony, Aix en Pce**. En compagnie d'un guide nous voyagerons au cœur des saveurs authentiques du calisson et assisterons à la fabrication d'une fournée de calissons, 100% artisanale.

Puis poursuite vers Martigues, la Venise Provençale où nous déjeunerons sur le port

MENU

Soupe de poissons de roche, ail, rouille, gruyère

Dos de cabillaud en croûte de parmesan

Dessert

¼ de Vin et café

Après le déjeuner, départ pour la **gare de Carro**. Là nous prendrons le **train sur la ligne Carro-Marseille**, ligne historique par la côte. Construite en 1907, 18 viaducs et 23 tunnels Nous traverserons les massifs de Niolon et l'Estaque pour rejoindre Marseille avec vue sur la mer.

Départ du train 15h22 pour arriver à Marseille à 16h16. Notre autocar nous attendra à la gare St Charles pour le retour à Aix.

Prix : 74€50 euros par personne.

Il est obligatoire de vous inscrire et d'avoir réglé votre sortie 15 jours avant, soit le 30 octobre. Les billets de train ne sont pas remboursables. Vous serez inscrits uniquement à réception de votre paiement.

Départ du car : 10H Venelles

10H15 à Aix en haut de l'av Henri Mouret (angle av de l'Europe)

Personnes à contacter: Danielle Godinès : 06 62 52 88 69

Ou Michelle Espitalier : 06 31 62 00 40

ATTENTION : envoi du courrier pour cette sortie

Michelle Espitalier 1, impasse Daladié 13770 Venelles

Amicalement Le Bureau

BULLETIN DE PARTICIPATION

SORTIE du 14 Novembre 2024 à Train Côte Bleue

Chèque à établir à l'ordre de l'ANR Pays D'Aix

NOM PRENOM :

N° de Tél :

Nombre de personnes :

X 74,50€ = €

Prendront le car : à Venelles à 10h00

OUI

: av Henri Mouret à 10h15

OUI